

## Compte-rendu #42 - Séance du 30 janvier 2024

**Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles**

1. Question du député Martin Casier (PS) :

[« Classement des principaux bénéficiaires des fonds européens "Horizon Europe" pour l'année 2023 »](#)

La Belgique occupe une brillante 5<sup>ème</sup> place dans le classement 2023 des pays dont les universités ont bénéficié des **fonds du programme « Horizon Europe »**, dont le montant total s'élève à 95 milliards d'euros. Néanmoins, la répartition des fonds pose question dans la mesure où seules des institutions flamandes apparaissent dans le classement des universités ayant récolté le plus de fonds en 2023. Les montants attribués étant importants, les efforts à fournir pour tenter de les obtenir valent la peine : à ce titre, la FWB avait judicieusement attribué un budget de 5 millions d'euros aux universités pour créer des **cellules « Europe »** et aider nos institutions à décrocher ces fonds.

**Ces cellules fonctionnent-elles correctement ?** Quelle évaluation peut-on en faire ? **Quelle place occupe les universités francophones par rapport à leurs homologues flamandes ?** Quels sont précisément les fonds qui leur ont été attribués ?

*Réponse de Mme Françoise Bertieaux, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles :*

« Les chiffres pour le programme "Horizon Europe" sont publiés au niveau européen. Il faut cependant avoir conscience que le délai est long entre le moment où un chercheur commence une candidature – soit le moment où les cellules "Europe" peuvent intervenir – et celui de la signature du contrat, qui sera repris dans la publication européenne. Par exemple, **les résultats des soumissions à l'European Research Council (ERC) de l'automne 2022 ne se retrouvent pas encore dans les chiffres de décembre 2023. Dès lors, il n'est pas possible de mesurer de manière concrète l'impact des cellules "Europe" sur la base de ces chiffres-là.**

De plus, certains outils européens consistent en des *grants* portables. En d'autres termes, un lauréat de la Fédération Wallonie-Bruxelles peut prendre avec lui sa *grant* dans une autre



institution – en Flandre, ou ailleurs en Europe. Il est donc nécessaire de traiter ces chiffres avec une grande prudence.

**Les universités francophones captent près de 20 % des budgets "Horizon Europe" alloués aux universités belges.** Si ce pourcentage n'est pas très élevé, il correspond cependant à la proportion de 24 % du financement de la recherche que la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles apportent ensemble en Belgique. Il est un peu tôt pour analyser les causes d'une apparente meilleure performance flamande, mais nous pouvons tout de même la garder à l'œil.

Je suis néanmoins optimiste en ce qui concerne la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nos universités ont en effet osé s'essayer, avec succès, à la coordination de projets européens. Elles ont également mieux performé dans le groupe ERC que par le passé. Il semble donc que la dynamique soit véritablement lancée. »

Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020d8017>



[www.observatoire.frs-fnrs.be](http://www.observatoire.frs-fnrs.be)



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>



<https://twitter.com/ObsFNRs>

*Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.*